

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.C.A.S Séance du 14 Avril 2023

Le quatorze avril deux mil vingt-trois à quatorze heures, s'est réuni dans la Salle des Cérémonies de la Mairie de FAMPOUX, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de **M. Didier LEDHE, Président**, à la suite de sa convocation en date du 08 Avril 2023. Cette réunion fait suite à la réunion du 8 avril, qui faute de quorum a été reportée à cette date.

MEMBRES CONVOQUES : Didier LEDHE – Patricia PLOMION – Rudy LEFRANCQ (invité) – Bernard DELERUYELLE – Marie-Christine DELPORTE – Annie-Claude SAIMPOL LEDHE – Isabelle TIRTAINE
Céline LEMAIRE – Sarah TRUONG – Patricia LEFEBVRE.

MEMBRES PRESENTS : Didier LEDHE – Patricia PLOMION – Bernard DELERUYELLE – Marie-Christine DELPORTE.

ABSENTS EXCUSES : Patricia LEFEBVRE, Céline LEMAIRE, Annie-Claude SAIMPOL, Isabelle TIRTAINE, Sarah TRUONG.

PROCURATION : Isabelle TIRTAINE à Patricia PLOMION, Sarah TRUONG à Marie-Christine DELPORTE, Annie-Claude SAIMPOL LEDHE à Bernard DELERUYELLE, Céline LEMAIRE et Patricia LEFEBVRE à Didier LEDHE

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Christine DELPORTE

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 19 NOVEMBRE 2022

Monsieur Didier LEDHE donne lecture du compte-rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S en date du 19 Novembre 2022. Celui-ci est adopté à l'unanimité

2. COMPTE DE GESTION 2022 – S.G.C D'ARRAS

Monsieur le Maire présente la partie financière de la réunion. Il commence par le Compte de Gestion.

FONCTIONNEMENT	RESULTAT REPORTE 2021	+ 10 682.85 €
	OPERATIONS DE L'EXERCICE	- 1 560.14 €
	RESULTAT REPORTE 2022	+ 9 122.71 €
INVESTISSEMENT	RESULTAT REPORTE 2021	0.00 €
	OPERATIONS DE L'EXERCICE	- 2 608.81 €
	RESULTAT REPORTE 2022	- 2 608.81 €

SOIT UN RESULTAT REPORTE DE + 6 513.90 EUROS.

Le Compte de Gestion 2022 du Percepteur est adopté à l'unanimité

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – C.C.A.S DE FAMPOUX

Monsieur le Maire donne la lecture de celui-ci et apporte quelques précisions.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	- 3 459.99 €
	RECETTES	+ 12 582.70 €
	RESULTAT REPORTE 2022	+ 9 122.71 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	- 2 608.81 €
	RECETTES	0.00 €
	RESULTAT REPORTE 2022	- 2 608.81 €

SOIT UN RESULTAT REPORTE DE + 6 513.90 EUROS.

Précisions apportées sur le détail des dépenses et des recettes de l'année 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Compte 604 – Pass Jeunes (26 voir aussi cpt 6562)	660.00 €
Compte 60623 – Alimentation / ateliers jeux	16.98 €
Compte 60632 – Cadeaux de fin d'année	83.70 €
Compte 6132 – Loyer / cabinet médical	400.00 €
Compte 6262 – Frais de téléphone portable CCAS	109.89 €
Frais de téléphone cabinet médical	122.88 €
Compte 63512 – Taxes Foncières 2022	221.00 €
Compte 637 – Redevances AFR 2022 (Terres du C.C.A.S)	33.98 €
Compte 6562 – Reliquat Pass Jeunes (1170) + aides diverses (1bénéficiaire)	1 811.56 €
TOTAL DEPENSES	3 459.99 €

RECETTES

Compte 7038 – Pass Jeunes	1 030.00 €
Compte 752 – Baux de terre – fermages 2022	869.85 €
Compte 002 – Excédent de fonctionnement 2021 reporté	10 682.85 €
TOTAL RECETTES	12 582.70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Compte 2183 – Matériel de bureau / cabinet médical	2 608.81 €
TOTAL DEPENSES	2 608.81 €

RECETTES **0.00 €**

Le Président de séance (Monsieur Didier LEDHE) se retire pour laisser la présidence à Madame Patricia PLOMION, Vice-Présidente.

Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité des votants. (6 voix pour)

4. AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Il est proposé d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement 2022

Compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté) : 6 513.90 EUROS

Compte 1068 (Excédent d'investissement capitalisé) : 2 608.81 EUROS

Cette affectation est adoptée à l'unanimité

5. BUDGET PRIMITIF 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Compte 604 – Pass Jeunes (25 ados x 75 €)	1 875.00 €
Compte 60623 – Alimentation / ateliers jeux (galettes des rois)	200.00 €
Compte 613 – Loyer / cabinet médical	2 000.00 €
Compte 614 – Charges locatives / cabinet médical	1 000.00 €
Compte 6161 – Assurances / cabinet médical (assurance à l'année)	565.00 €
Compte 623 – Publicité, Publications, relations publiques (semaine bleue)	500.00 €
Compte 6262 – Frais de téléphone portable	120.00 €
– Frais de téléphone cabinet médical	300.00 €
Compte 63512 – Taxes Foncières 2023	250.00 €
Compte 637 – Redevances AFR 2023 (Terres du C.C.A.S)	50.00 €
Compte 6562 – Aides diverses	1 553.90 €

TOTAL DEPENSES	8 413.90 €

RECETTES

Compte 7038 – Pass Jeunes	1 000.00 €
Compte 752 – Baux de terre – fermages 2023	900.00 €
Compte 002 – Excédent de fonctionnement 2022 reporté	6 513.90 €

TOTAL RECETTES	8 413.90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Compte 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 2022	2 608.81 €

TOTAL DEPENSES	2 608.81 €

RECETTES

Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	2 608.81 €

TOTAL RECETTES	2 608.81 €

Après discussions et débat, le Budget Primitif 2023 est adopté à l'unanimité

6. LISTE DES BENEFICIAIRES APA POUR INFORMATION

Monsieur Didier LEDHE informe les membres de la commission de la liste des bénéficiaires de l'APA. (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

La procédure de demande d'APA d'urgence est possible. Voir le retour APA de Mme VAN CAMP

7. SITUATION D'AIDES DE CERTAINS

Suivi de personnes avec Marie-Christine DELPORTE

Rappel sur la télé alarme seniors présentée à chaque bénéficiaire A.P.A :



La téléassistance est un service qui permet de mettre en contact une personne avec un téléopérateur en cas de problème à domicile, 24h/24 et 7jrs/7.

Il s'agit d'un équipement particulier à installer au domicile.

Pour bénéficier de ce service, l'installation d'un matériel particulier est nécessaire.

La personne doit porter en permanence un émetteur-récepteur relié à une centrale d'écoute : il s'agit d'un médaillon autour du cou ou d'une montre au poignet qui permettent de déclencher l'alarme et la mise en relation avec la centrale d'écoute.

Quand la personne appuie sur son médaillon ou sa montre, la centrale d'écoute est alertée. Un téléopérateur appelle immédiatement la personne pour savoir ce qui lui arrive.

a. Les dossiers et demandes particulières

Présenté par Patricia PLOMION :

M. Mme L:

La fille du couple a appelé le ligne CCAS pour un rendez-vous en Mairie.

M. et Mme L rencontrent des difficultés pour établir des demandes administratives (demande de logement social via internet). Sylvain a transmis leur dossier de demande sociale à la Communauté Urbaine qui peut instruire les dossiers de demande de logement social.

Monsieur est en situation de santé mentale fragile et Madame vit de manière isolée sans interaction sociale.

Mme PLOMION a invité le couple à participer dans la commune aux activités des associations du village (sportives par exemple adaptés aux retraités avec sport et détente) ou aux lundis après-midi jeux des aînés.

Mme P:

Aide pour le dossier APA, relation avec sa fille. Aides administratives, Conseil pour les courses, vie sociale...

Mme D :

Hospitalisation. Visites et contacts téléphonique, aides administratives. Conseils etc.

Mme H:

Signalement d'un voisin. Personne qui présente des problèmes cognitifs. Solitude. Proposition de visite des services civiques.

Mme L :

Veuve depuis peu, elle est suivie par Marie-Christine DELPORTE. Proposition de service civique à engager.

M. et Mme G :

La fille du couple a appelé en février. M. G est hospitalisé. Mme est seule. Aux dernières nouvelles, M. avait fait une chute, il est toujours hospitalisé et inopérable pour le moment.

Mme H :

Proposition de service civique à engager.

Mme B :

Mme B est placée à l'EHPAD de Croisilles.

Mme PLOMION a des contacts avec son tuteur. Conversation avec un voisin pour mise au point sur les qu'en-dira-t'on.

M. et Mme V :

Madame est à nouveau en protocole de soins. Monsieur appelle Mme PLOMION pour la modification APA etc.

b. Service civique

La Communauté Urbaine d'ARRAS et la Mission locale ont mis en place un dispositif de service civique pour les communes qui le souhaitent. FAMPOUX a adhéré à ce dispositif et depuis fin janvier 2021, nous proposons des visites de convivialité aux fampolois isolés. Ces visites se font tous les 15 jours le vendredi matin.

Mme CREPEL accueille les services civiques

L'équipe a changée récemment. 5 personnes, 2 sur FAMPOUX.

Réunion du comité de pilotage du 14 avril à la Communauté Urbaine d'ARRAS :

4^e session de jeunes 21 communes adhérentes et 18 avec des visites.

Fampoux est investie dans la démarche et avec Athies des projets communs se mettent en place pour la semaine bleue au mois d'octobre.

Rythme de visites tous les 15 jours. 40 visites actuellement.

La Maison des aidants/ UnArtois contacté par l'accueil service civique.

Collaboration CUA/Maison des métiers et de l'emploi.

Diffusion infos sur les journaux locaux.

Les promenades peuvent être autoriser sur contrôle (autorisation médicale)

Formation des services civiques, il reste 17 places pour les services civiques si les visites venaient à se développer.

Les services civiques ont des sessions de 8 mois.

8. BILAN DES PASS'JEUNES

Présenté par Sylvain BELLETTRE. En 2022, il y a eu 26 pass jeunes dont 16 avec la carte de bus. (14 nouveaux, 12 renouvellements).

A ce jour en 2023, il y a eu 10 pass jeunes dont 1 avec carte de bus.

Le constat que l'on peut faire c'est que les $\frac{3}{4}$ des demandes ont lieu vers fin août début septembre au moment du renouvellement de la carte de bus. La demande est faite pour obtenir une réduction de 5 € (25 € la carte de bus au lieu de 30 € habituellement) Or il coûte 50 € au CCAS (75 € remboursé de 25 €/ pass) et de nombreuses démarches administratives. Pas sûr que les bons de réduction et les entrées gratuites soient réellement utilisées.

Nous avons fait remonter ces constats à la Mairie d'ARRAS.

9. MISE EN PLACE DE LA LISTE CANICULE

Cette liste est une liste de personnes vulnérables face au risque canicule.

C'est une démarche volontaire, les personnes doivent s'inscrire sur cette liste en contactant le CCAS via le secrétariat de Mairie. Une première campagne de communication a été réalisée en 2022, une fiche d'inscription a été mise en place.

L'inscription est ouverte aux personnes de 65 ans et + ou aux adultes handicapés.

Une nouvelle campagne va être réalisée en 2023. Nous allons contacter par courrier les personnes dans ce cas, communiquer (fampolois, MMEP, Site commune de Fampoux, affichage ...) et rappeler le numéro de téléphone du C.C.A.S, diffuser les outils de communication du ministère de la Santé.)

En cas de déclenchement du plan canicule, les personnes qui auront fait la démarche de s'inscrire doivent être contactées pour vérifier régulièrement si tout se passe bien, si elles ont de quoi se rafraichir et si leur état de santé ne se dégrade pas. Ces actions pourront être réalisées par les membres du C.C.A.S ou les services de la Commune.

10. LA PERMANENCE ET LE TELEPHONE CCAS

Une permanence a été fixée chaque premier samedi du mois à 11h en mairie dans un premier temps. Cependant, compte-tenu que peu de monde sollicite un entretien, il a été décidé de maintenir cette permanence mais sur rendez-vous préalable pris auprès du secrétariat de mairie. Le secrétariat informe Mme PLOMION si des rendez-vous ont été pris au plus tard le vendredi précédent.

Un téléphone dédié au CCAS (07 57 06 64 76) : Peu d'appel néanmoins, trois personnes ont appelé sur cette ligne.

11. LES ACTIONS DE CCAS EN 2021 ET PREVISIONS EN 2023

Activité jeux des lundis :

Programmation des activités du lundi après-midi. 9 personnes participent aux activités jeux.

Outre les visites de Marie-Christine DELPORTE et de Patricia PLOMION lors des activités jeux, le secrétariat leur sert du café et des collations. De temps en temps Mme DELPORTE et Mme PLOMION leur font des gâteau « maison ». Il a été décidé de fêter les mois d'anniversaires avec un gâteau. Il faudra prévoir des achats à cet effet.

En 2022 :

- Rencontre API (Lys Restaurations) le 21 novembre 2022 avec présentation de produits régionaux.
- Atelier création de biscuits de Noël.

EN 2023

- Le 9 janvier 2023 : Invitation des services civiques pour une présentation, dégustation de galettes des rois. Présentation des activités et étude des suggestions. Portage à domicile.
- Le 27 février 2023 : Atelier réalisation et dégustation de crêpes : portage à l'école (garderie) et à domicile.
- Mars/Avril : anniversaires
- Juillet et septembre idem
- Octobre semaine bleue (voir ci-après)
- Mai, juin, novembre, décembre ?
- Activités avec API à mettre en place.

Atelier crêpes en février

Anniversaires en avril (lundi prochain)

La semaine bleue : projet commun avec Athies (Mme VALET), vieillir ensemble une chance à cultiver du 2 au 8 octobre du lundi au vendredi.

- Lundi : atelier jeux de 14h à 17h, Les athésiens sont invités à FAMPOUX
- Mardi 3 : Thé-dansant à la salle des fêtes de 15h à 19h (groupe accordéoniste, 230 €). Gratuité. Contacter Talons pointes pour une démonstration, voir si une association peut faire un goûter.

- Mercredi : Atelier jeux à ATHIES. Les Fampolois sont invités. Prévoir covoiturage. Pour le soir, groupe de country ? Groupe de danse des petits athésiens de la section Amicale Laïque.
- Jeudi 5 : Journée atelier bien-être (devis en cours à ATHIES) Atelier chi-Kung. Atelier bien vieillir à ATHIES (CUA), IFSI diététique ?
- Vendredi 6 : Atelier marche. Chacun part de son village par le chemin de la Scarpe pour se rejoindre à mi-parcours. Invitation du groupe sport & détente du mardi matin. Prévoir encadrement sportif et secouristes.

Clôture de la semaine par un pot élus communs + participants + intervenants.

Autres idées : La cantine pourrait accueillir quelques séniors en présence des enfants.

Voir au niveau de la médiathèque pour organiser une expo ou des séances de contes (ATHIES en fait de même)

Atelier poterie avec l'ACAF voir si une séance de découverte serait possible avec des enfants ?

Présentation commune des 2 villages.

Budget : 2 dépenses principales le groupe et les intervenants bien-être qui seraient partagées entre les deux communes. (Environ 500 € par commune/ budget de CCAS)

12. QUESTIONS DIVERSES

Repas des aînés le 7 octobre. Portage des repas le 14 octobre. Devis en cours à la charge de la commune.

L'ordre de Jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 15h55